

entraid'

ÉDITION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Supplément au n° 470 Edition Entraid' • Ne peut être vendu séparément • ISSN 024 290 63 - CPPAP 1025T83875



DÉCEMBRE 2023

DES PROJETS
QUI SE GÈRENT
ET DEMANDENT
DU TEMPS

DES PRODUCTIONS
D'ÉNERGIES EN
COMMUN SUR
TOUT LE TERRITOIRE

RENDEZ-VOUS
le 30 JANVIER
À PIERRE-DE-BRESSE (71)
POUR L'AG DE LA FRCUMA

**IL Y A
DE L'ÉNERGIE
EN CUMA**

MUTUALIA, partenaire
de la protection sociale
du monde agricole !

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Découvrez nos nouvelles **solutions** de protection sociale clés en main, adaptées aux besoins des **exploitants agricoles** et aux spécificités de l'activité de **leurs salariés**.


Entre nous, c'est humain



09 78 353 353

Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
et le vendredi de 8h30 à 17h



Trouvez le point d'accueil le plus proche
sur le site internet Mutualia.



Informations, devis et souscription en
ligne sur www.mutualia.fr ou en
scannant ce QR Code !



ÉDITO

Hervé Delacroix,
président
de la frcuma
Bourgogne-
Franche-Comté.



Cuma et énergie

À l'époque de la traction animale environ 30 % de la SAU étaient nécessaires pour nourrir le cheptel. Donc rien de choquant à ce que l'agriculture d'aujourd'hui produise de l'énergie. Mais je pense que certaines limites déontologiques doivent être fixées pour cette production. Par exemple, avant d'installer de l'agrivoltaïsme, couvrons l'ensemble de nos toitures. Pour les projets de méthanisation, ayons une base d'apport de manière organique animale mais en faisant attention aux bilans carbone du transport de ces matières. Récemment, l'objet des cuma a été modifié, leur donnant la possibilité de produire et de commercialiser de l'énergie. Cette évolution évite la création d'une autre société et permet à la cuma de maîtriser son projet dans sa globalité. Votre fédération sera présente pour vous accompagner vers cette transition tout en recadrant des projets qui pourraient être inopportuns.

Bonne lecture. ■

SOMMAIRE

Fédératif

- 04 | quels matériels y a-t-il dans la cuma ?
- 05 | une équipe d'élus et de salariés sur tout le territoire

Gestion de projet

- 07 | « l'agriculture va devoir se positionner sur la production d'énergie »
- 08 | prestation de déchetage à la carte pour la cuma de l'île verte



- 11 | créer un groupe responsable du projet de méthanisation
- 12 | remise en ordre et production d'énergie pour la cuma du Méchet

Produire de l'énergie

- 15 | une unité de méthanisation qui booste
- 16 | valoriser la ressource naturelle
- 17 | biogaz, le nouveau carburant ?
- 18 | la méthanisation offre plusieurs sources d'énergie

entraid

Revue éditée par la **SCIC Entraid**, SA au capital de 45 280 €. RCS : B333 352 888. Siège social Rond Point Maurice Le Lannou - CS 56520 - 35065 Rennes Cedex. (0230881196) Siège administratif (0562191888) Président et directeur de la publication M. Goehry Directrice générale H. Blanc Directeur de la rédaction P. Criado - p.criado@entraid.com Directeur commercial et marketing G. Moro (0777661050) - g.moro@entraid.com Responsable marketing M. Fabre - m.fabre@entraid.com Publicité J. Caillard - j.caillard@entraid.com, D. Soucany - d.soucany@entraid.com, C. Tiennot - c.tiennot@entraid.com. Chef d'édition Lucie Debuire - l.debuire@entraid.com Ont participé à la rédaction de ce numéro: F. Maitrot, C. Laureau, J. Guichon Directrice artistique et couverture D. Bucheron. Studio de fabrication S. Le Guen (La Touche créative), I. Coston, I. Mayer, M. Masson (0562191888) - studio.toulouse@entraid.com Promotion-Abonnement J. Bramardi, L. Ghachi, S. Marestang (0562191888). Principaux actionnaires: Frcuma Ouest, Association des salariés, Fncuma, autres Frcuma et Fdcuma, Association des lecteurs. Impression Escourbiac, 81300 Graulhet - Provenance papier: France - Fibres: 100% - FSC® Mix - Empreinte carbone: 784kg CO2/t. Abonnement 1 an: 142 € - Tarif au N°: 18 € - Toute reproduction interdite sans autorisation et mention d'origine.



www.entraid.com

QUELS MATÉRIELS Y A-T-IL DANS LES CUMA ?

Les cuma de Bourgogne-Franche-Comté sont dynamiques. Mais quels sont leurs principaux investissements ? Réponses en chiffres.

Par Lucie Debuire et Fabrice Maitrot

Pour mieux connaître son environnement, quoi de mieux que de broser un portrait-robot de la région et des cuma à l'aide de chiffres. La région Bourgogne-Franche-Comté comptabilise environ 771 cuma pour l'exercice 2022 (exercice comptable non clôturé). La cuma représentative de la région possède 20,74 matériels et réalise un chiffre d'affaires de 41 750 €.

MATÉRIEL D'ÉPANDAGE LE PLUS REPRÉSENTÉ

Au total, sur les sept départements qui composent la Bourgogne-Franche-Comté, le chiffre d'affaires des cuma représente 32,19 M€.



Outre ces chiffres d'affaires qui restent sensiblement constants, les investissements (neuf ou occasion) semblent en progression avec 32,79 M€ en 2022, contre plus de 29 M€ en 2021. Toutefois, les matériels les plus plébiscités par les cuma restent relativement identiques. Elles investissent en premier lieu dans la récolte avec 9,59 M€. Mais c'est aussi ce poste où les investissements sont les plus élevés. Puis vient le matériel

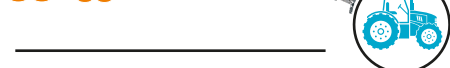
pour la fertilisation et ensuite les outils de travail du sol. Le transport et la traction sont deux postes où les investissements sont aussi conséquents.

Par ailleurs, les cuma de la région possèdent 650 épandeurs à fumier, 405 tonnes à lisier et 257 tracteurs. Les égresseuses, retourneurs d'andains pour le compost et les machines à vendanger sont les moins représentatives des parcs de matériels des cuma. ■

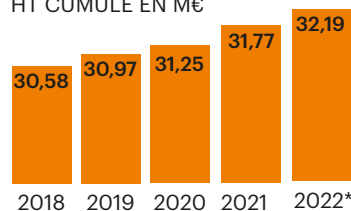
En Bourgogne-Franche-Comté, on dénombre plus de 460 tonnes à lisier réparties dans les cuma de la région.

LES CUMA DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

771 CUMA COTISANTES
EN 2022



CHIFFRE D'AFFAIRES
HT CUMULÉ EN M€

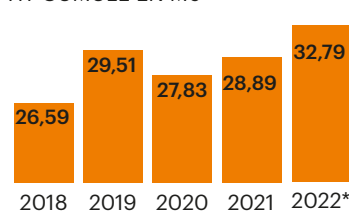


*(exercice comptable non clôturé)

LA CUMA MOYENNE EN 2022

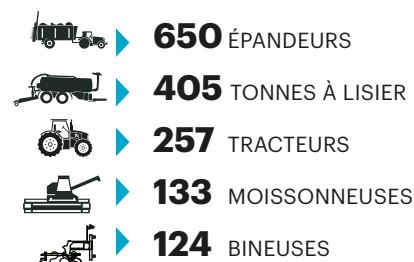
20,74 MATÉRIELS
41,7 K€ DE CHIFFRE D'AFFAIRES

MONTANT DES INVESTISSEMENTS
HT CUMULÉ EN M€



*(exercice comptable non clôturé)

LE PARC DES MATÉRIELS
EN CUMA EN SEPT. 2022



TOTAL: PRÈS DE
15 995 MATÉRIELS

UNE ÉQUIPE D'ÉLUS ET DE SALARIÉS SUR TOUT LE TERRITOIRE

Connaissez-vous les femmes et les hommes de la fédération régionale des cuma de Bourgogne-Franche-Comté dans votre département ? Découvrez en deux cartes de la région, l'équipe de salariés et les administrateurs qui s'engagent chaque jour aux côtés des cuma.

Par Clémence Laureau





+X

**AGRILISMAT,
UNE SOLUTION DE
FINANCEMENT
CLÉ EN MAIN**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, société Anonyme de Banque Populaire à capital variable - 542 820 352 RCS Dijon Code NAF 6419 Z - N°TVA Intracommunautaire FR 425 428 203 52 - Siège Social : 14 Bd de la Trémoille - BP 20810 21008 Dijon Cedex C.C.P. Dijon 1603 F 025 - Swiift : CCBPFRPPDJN - N°Orias Courtier Assurances : 07 023 116.

**CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE**

CERFRANCE
entreprendre, ensemble



Entreprendre, ensemble pour votre performance

| | | |
|---|---|---|
| <p>CÔTE-D'OR 10, rue Fr. Mitterrand 28500 SAINT-HIPPOLYTE Tél. 03 80 73 80 10 contact@bfc.cerfrance.fr</p> | <p>NIÈVRE 8, rue du Champ de Foire 58000 NIVERNY Tél. 03 85 71 92 40 clic@bfc.cerfrance.fr</p> | <p>SAÔNE-ET-LOIRE 291, rue de Paris 71000 MÂCON Tél. 03 85 21 08 08 macon@bfc.cerfrance.fr</p> |
| <p>YONNE 37A, rue de la Mulotière 89000 AUXERRE Tél. 03 80 49 49 00 yonne@bfc.cerfrance.fr</p> | <p>DOUBS 100 Bis, rue de Belfort - CS 40030 25004 BESANCON Cedex Tél. 03 81 85 53 41 contact@alliancecomtoise.cerfrance.fr</p> | <p>HAUTE-SAÔNE 17, quai Yves Darnier - DP 20109 70004 VESULLE Cedex Tél. 03 84 77 77 00 contact@bfc.cerfrance.fr</p> |
| <p>JURA 17, rue Ch. de Gaulle - DP 50065 39801 POLIGNY Cedex Tél. 03 84 37 87 87 contact@alliancecomtoise.cerfrance.fr</p> | <p>TERRITOIRE DE BELFORT 1 A, rue Georges Besse 90000 BELFORT Tél. 03 84 77 77 61 contact@bfc.cerfrance.fr</p> | |




AGRONOMIC

Top Lynx
Bineuse autoguidée
adaptée à vos besoins

HERSE ETRILLE FÉLINE Travail homogène sur la totalité de la largeur

GARANTIE 5 ANS

ENSEMBLE : Cultivons le bon sens

GARANTIE 5 ANS sur toutes nos machines

16 bis grande rue - 02190 AMIFONTAINE - 03 23 22 72 72 - agronomic@wanadoo.fr - www.agronic.eu

Mutualiser nos compétences pour améliorer notre compétitivité !

SeineYonne
union des coopératives

ynovae TERRE D'INSPIRATION

110
BOURGOGNE
SINCE 1889

Ynovae : 3 allée de Passy 89150 Véron - www.coopynovae.fr / 110 Bourgogne : 49 route d'Auxerre 89470 Monéteau - www.110bourgogne.fr

« L'AGRICULTURE VA DEVOIR SE POSITIONNER SUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE »

La production énergétique en cuma, et plus globalement, au sein des exploitations, est un sujet qui prend de l'ampleur. Le collectif permet de constituer un groupe et peut faciliter les projets. Le point avec Mehdi Miftah, responsable des projets liés à l'énergie à la fncuma. Propos recueillis par Lucie Debuire



© Fncuma

Mehdi Miftah, le "Monsieur énergie" à la fncuma, a trois missions principales : aider au développement des projets relatifs à l'énergie qui se mettent en place dans les territoires, faire de la veille technique, économique et juridique, et recenser les unités de production dans le réseau des cuma. Il répond à nos questions.

QUEL INTÉRÊT D'ÊTRE EN CUMA POUR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ?

Pour la production d'énergie issue de méthaniseurs ou de bois, l'intérêt de la cuma est de former un groupe. Celui-ci permet aux adhérents de se connaître et de monter le projet ensemble. En plus, le groupe peut profiter d'un accompagnement et d'informations. La cuma permet aussi de partager et d'investir dans le matériel nécessaire à la production d'énergie.

QU'EN EST-IL POUR LE PHOTOVOLTAÏSME ?

Quant à la production d'électricité grâce aux panneaux photovoltaïques, les statuts d'une cuma permettent de ne pas créer une société annexe. Mais il faut tout de même être attentifs au devenir des recettes issues de cette activité. Celles-ci doivent financer autre chose (un bâtiment, une unité de séchage, le chauffage, par exemple) car la cuma ne peut redistribuer les bénéfices.

QUELLES SONT LES ÉTAPES À RESPECTER ?

À partir du moment où un acteur ou groupe décide d'entamer un projet, il y a au minimum quatre étapes. La définition du projet qui permet de mieux se projeter, pour décider d'aller plus loin ou non. Il convient de définir à ce stade le type de projet, le site et d'évaluer le gisement.

Il faut ensuite échanger auprès de personnes ayant réussi des projets à ce moment. Sans oublier de réaliser des études préliminaires. Il s'agit là de structurer le projet avec la forme juridique adéquate, une étude de faisabilité technico-économique mettant en évidence l'ensemble des coûts et des gains. Un travail avec un conseiller ou un bureau d'étude peut être adapté ici. Et enfin, avertir les parties prenantes, investisseurs et acheteurs. Le dialogue avec des élus ou représentants de collectivités territoriales ou communes, permettra la recherche de financeurs et aussi d'acheteurs en aval dans le cas où cela est nécessaire. Dans tous les cas, situer la place de son projet dans la filière énergétique et identifier les liens avec les acteurs extérieurs sont primordiaux pour sa réussite. Enfin, il ne faut pas oublier les démarches administratives qui permettent de consolider le projet (demande de raccordement, permis de construire, plan d'épandage, ICPE...).

QUELS PEUVENT ÊTRE LES OBSTACLES ?

Dès le début, c'est le frein administratif qu'il faut lever. Notamment sur l'acceptabilité du projet par les riverains et les élus locaux dans le cadre d'une méthanisation. C'est ce point-là qui prendra le plus de temps. Pour les projets concernant le bois énergie, la valorisation économique reste la partie la plus difficile puisqu'il faut trouver des débouchés intéressants. Enfin, en photovoltaïque, c'est le raccordement au réseau qui peut être le plus coûteux et le plus difficile techniquement.

OÙ EN SONT LES AGRICULTEURS ?

L'agriculture, au sens large, est à un tournant. Il est important qu'elle

prenne le virage. C'est le modèle de production d'énergie renouvelable qui est en jeu. Doit-elle laisser les grosses structures agricoles ou non s'emparer de la question comme c'est le cas pour d'autres productions ? Ou doit-elle promouvoir le modèle agricole familial en permettant à toutes les exploitations de produire à leur échelle de l'énergie ? Pour le moment, il n'y a pas de prise de position sur ce sujet. Mais il est important qu'il y en ait une dans les prochains mois. L'agriculture doit y trouver son intérêt avant de développer ces projets. Tout cela dans le but de donner aux pouvoirs publics quelques orientations.

QUELS SONT LES PROJETS ATYPIQUES QUE VOUS AVEZ SUIVIS RÉCEMMENT ?

J'ai vu une cuma qui construit un bâtiment avec au-dessus des panneaux solaires. Le but est que l'électricité produite alimente un séchoir en grange mais qui peut être revendue directement aux adhérents. Par ailleurs, l'électricité non consommée est alors stockée dans une batterie virtuelle. C'est un contrat spécifique qui permet de consommer l'électricité produite auparavant lorsque celle-ci manque. Il y a également une cuma qui a décidé de valoriser le bois de ses haies qui sont cultivées de manière durable. L'objectif est ici de produire de l'énergie ligneuse mais dans le respect de la biodiversité, de la pousse de l'arbre ou encore de l'intérêt pédoclimatique. Enfin, il y a également un projet de couverture de fosses à lisier qui permet ensuite de récupérer le méthane. Je trouve cette solution assez facile d'accès et prometteuse. Surtout quand on se penche de plus près sur le carburant potentiel qui pourrait ensuite être consommé par les tracteurs. ■

Mehdi Miftah, responsable énergie à la fncuma, estime qu'il est important que l'agriculture choisisse le modèle de production d'énergie.

PRESTATION DE DÉCHIQUETAGE À LA CARTE POUR LA CUMA DE L'ÎLE VERTE

La cuma de l'Île verte, située en Haute-Saône, a ouvert une nouvelle section depuis 2023. Grâce au groupement d'intérêt économique et environnemental, le GIEE Prairies Dor, elle propose maintenant une activité de déchiquetage de bois. L'objectif consiste à valoriser une ressource bocagère bien présente sur le territoire mais peu valorisée faute de prestataires de services.

Par Julie Guichon



La cuma de l'Île verte fait appel à une cuma voisine pour broyer les haies et ainsi valoriser les plaquettes de bois.

Incessamment, des arbres et des haies de plus d'une dizaine d'adhérents de la cuma de l'Île verte vont être broyés. 80 % des bois ainsi déchiquetés (saules, peupliers, etc.) sont destinés au paillage des élevages des exploitants en question. « *Les plaquettes sont composées de morceaux de bois de 3,5 cm de long et de 2 à 3 mm d'épaisseur, précise Cyril Figard, président de la cuma de l'Île verte. En litière, ils se dégradent rapidement et sont bénéfiques pour la vie du sol.* » Les 20 % de bois déchiquetés restant sont prévus pour alimenter les chaudières de deux fromageries locales et des chaufferies individuelles.

S'ENTOURER DES BONNES COMPÉTENCES

Cette nouvelle section « *déchiquetage de bois* » au sein de la cuma a pu voir le jour grâce au GIEE Prairies Dor, qui s'est rapprochée de la cuma de l'Île verte. Avec le réseau cuma, cette dernière a décidé de travailler avec la cuma des Nobles Pratiques située dans le Doubs et qui proposait déjà l'activité. En effet, celle-ci dispose de matériels spécifiques pour le déchiquetage et le broyage des arbres et arbustes et en assure une prestation de services clé en main. « *Cette organisation nous convient parfaitement, souligne Laurent Darosey,*

vice-président de la cuma de l'Île verte. *Nous ne disposons pas de suffisamment de surface de bois à entretenir pour investir dans notre propre matériel de déchiquetage.* »

DES BOIS EN INSTANCE D'ÊTRE VALORISÉS

C'est un fait : faute de prestataires, les nombreuses forêts du département de la Haute-Saône restent peu exploitées. Grâce au partenariat contracté avec le GIEE Prairie Dor, la cuma de l'Île verte est aujourd'hui en mesure de proposer une valorisation des surfaces bocagères et des haies du territoire. « *Nous avons*



© GIEE Prairies DOR

Avec les deux cuma, le GIEE a trouvé la solution pour finaliser son objectif d'entretenir et de pérenniser les haies.

trouvé un partenariat gagnant-gagnant avec le GIEE qui cherchait un partenaire local pour développer cette activité, explique Laurent Darosey. Au sein de la cuma, nous avons créé une section à part avec pour seul engagement une heure de travaux minimum pour chaque adhérent entrant. » Cette activité représente, pour la cuma, une nouvelle diversification. Elle espère faire ainsi des émules et répondre à une demande agro-environnementale et énergétique croissante. « À l'avenir, avec le bois déchiqueté, nous pourrions peut-être trouver d'autres orientations en lien avec le compostage, notre principale activité sur la cuma, indique Cyril Figard. Toutes les réflexions sont bonnes pour apporter une dynamique agronomique et répondre aux besoins des adhérents de la cuma. » ■

« LES CUMA REPRÉSENTENT POUR NOUS LA FINALITÉ DU CYCLE D'ENTRETIEN DES HAIES »

Propos d'Yves Étignard, président du GIEE Prairies Dor

« Composé d'une soixantaine d'adhérents, le GIEE Prairies Dor, association constituée en 2015 par des agriculteurs de Haute-Saône, regroupe les bassins d'Ognon, Durgeon et Romaine. Il a été créé à l'origine pour entretenir et pérenniser les haies sur les exploitations. D'abord, nous avons travaillé sur le débouché de bois énergie. Les résineux de notre territoire étant ravagés par les scolytes, ils ne sont plus valorisés par les scieries. Conscients de cette problématique, nous nous sommes penchés sur les possibilités d'exploiter les plaquettes de bois en tant que paillage pour lequel les résultats sont satisfaisants. Faute de trouver des forestiers en mesure de broyer nos haies dans les délais impartis et de façon régulière, nous nous sommes rapprochés d'investisseurs en matériel, en l'occurrence les cuma. C'est ainsi que nous avons collaboré avec le réseau cuma de Bourgogne Franche-Comté. Il nous a mis en relation avec la cuma des Nobles pratiques, déjà en possession d'un broyeur. Elle était désireuse de développer cette activité peu utilisée. Aujourd'hui, la cuma de l'Île verte fait appel à ses services. Nous gérons les plannings des chantiers de broyage des membres du GIEE pour optimiser les déplacements. Parallèlement, le GIEE Prairies Dor anime également des formations avec, à l'appui, des intervenants experts. Il est également opérateur pour la mise en place de mesures agro-environnementales et climatiques. Il dispose d'un salarié à mi-temps dédié à cette tâche et qui accompagne les agriculteurs dans leur démarche (diagnostics entrée et sortie, etc.). » ■

Des professionnels du remplacement **FORMÉS ET QUALIFIÉS**
 Un **SERVICE PERSONNALISÉ** réactif et clé en main
 Un réseau associatif **PROCHE DE VOUS**

www.servicederemplacement.fr



service de remplacement

« Pensez à vous, osez le remplacement ! »

N'hésitez pas à nous contacter, OSEZ

| | |
|------------------------------|--|
| Côte-d'Or - 03 80 68 66 83 | Nièvre - 03 86 93 40 93 |
| Doubs - 03 81 60 45 27 | Saône-et-Loire - 03 85 29 56 56 |
| Haute-Saône - 03 84 77 14 37 | Territoire de Belfort - 03 84 77 14 37 |
| Jura - 03 84 35 14 51 | Yonne - 03 86 49 98 79 |

Il soutient notre action régionale :



DÉCOUVREZ NOS PRODUITS AU SERVICE DES AGRICULTEURS !



Hangars photovoltaïques



Serres photovoltaïques



Ombrières agrivoltaïques



Centrales au sol



Toitures solaires



Un projet de bâtiment ? Des besoins en économie d'énergie ?
Une volonté d'améliorer les rendements de votre exploitation ?

Contactez-nous pour échanger sur votre projet photovoltaïque !



Tél : 04 84 49 23 79

Mail : conseil@irisolaris.com



IRISOLARIS
promoteur de la transition énergétique

CRÉER UN GROUPE RESPONSABLE DU PROJET DE MÉTHANISATION



La cuma Pierroise a, depuis 2022, une nouvelle adhérente : l'unité de méthanisation, mais il aura fallu attendre 10 ans avant de voir se concrétiser ce projet.

À la cuma Pierroise, la création de l'unité de méthanisation est l'aboutissement d'une dizaine d'années de réflexion menée par le groupe. Un délai nécessaire pour faire aboutir ce projet sereinement.

Par Lucie Debuire

Pour parvenir à la construction de leur unité de méthanisation, les membres de la cuma Pierroise à Pierre-de-Bresse, en Saône-et-Loire, a étudié le projet pendant plus de dix ans. En effet, l'unité de méthanisation, si elle est nouvelle dans la cuma depuis 2022, occupe les esprits de ses 11 adhérents depuis bien plus longtemps.

UN GROUPE DE RÉFLEXION

« Depuis 2010, je dirais, se souvient Julien Gauthey, président de la structure qui a laissé sa place de président de cuma. Pendant une dizaine d'années, la cuma nous a permis de faire groupe mais aussi d'investir dans de la recherche et du développement. »

En effet, à ce moment-là, les exploitants, qui utilisent du matériel d'épandage en commun voient chaque année les quantités d'effluents augmenter. Cela demande

une mise aux normes, des investissements en matière de stockage mais cela engendre aussi une réticence de la part du voisinage concernant les odeurs. C'est également l'époque où la méthanisation questionne et semble valoriser les effluents d'élevage. « Nous voilà donc motivés à étudier le dossier, à réaliser des enquêtes de faisabilité, à imaginer l'ouvrage, à négocier avec GRDF, à visiter des unités de méthanisation..., explique le président. On décide alors, de se donner les moyens en créant un fonds dédié à cette activité d'un montant total de 30 000 euros. »

LE PROJET REPREND

Finalement, au bout de cette étude, le groupe tombe dans une impasse. Sans système d'injection, l'unité de méthanisation ne peut être rentable. L'idée reste dans la tête jusqu'en 2018, où GRDF annonce une modification de son réseau. Les agriculteurs vont pouvoir injecter du gaz. Après vérification de la mo-

tivation de tous, la cuma entre donc dans une nouvelle dynamique et une autre dimension.

Toute l'organisation de la cuma prend un autre virage dès 2019 avec la signature du contrat de gaz avec GRDF. Julien Gauthey laisse sa place de président de cuma à Christophe Mauchand en 2020, pour se consacrer davantage aux travaux de réalisation de l'unité de méthanisation. La cuma décide d'investir dans un bâtiment et des locaux jouxtant l'unité de méthanisation, pour ne faire qu'un. « C'est la société de méthanisation qui loue les bureaux et une partie des bâtiments à la cuma pour maintenir son activité », précise Julien Gauthey.

Entre-temps, l'unité de méthanisation sort de terre en un peu plus d'un an, sur un terrain vendu par le trésorier de la cuma. En septembre 2022, le premier mètre cube de gaz est vendu. Et l'embauche de salariés se fait dans la foulée.

Un projet qui sans la cuma auparavant n'aurait pas vu le jour. « Avec la cuma, on apprend à se connaître, à savoir si on peut travailler ensemble », estime un adhérent avant d'ajouter : « Cette nouvelle activité a modernisé notre cuma, pérennisé nos exploitations, estime un autre. On espère qu'elles seront attrayantes pour les jeunes. » ■

REMISE EN ORDRE ET PRODUCTION D'ÉNERGIE POUR LA CUMA DU MÉCHET

La cuma du Méchet renaît de ses cendres depuis deux ans. Après avoir suivi un Dina et une remise à jour de la gestion, le groupe s'est lancé dans un projet photovoltaïque. Une nécessité pour la poursuite de ses activités.

Par Lucie Debuire

À la voir aujourd'hui, on ne soupçonnerait pas que cuma du Méchet revient de loin. Il y a deux ans, le retard administratif faisait planer une probable dissolution. Depuis, il y a eu du changement. Changement de présidence mais aussi de bureau. Ensemble, ils ont remis d'aplomb la cuma.

« Pendant une année, nous avons passé nos soirées à régler les factures, rattraper les impayés, remettre de l'ordre dans le règlement intérieur, bref, c'était une année consacrée à l'administratif et à la gestion, se souvient Clément Barnay, le président en place. Nous avons beaucoup sollicité les adhérents et tous ont joué le jeu. Nous n'avons perdu personne en chemin. »

Un Dina avait été suivi auparavant, ce qui a permis de mettre en avant les faiblesses de la cuma et de dessiner quelques pistes de travail. Parmi celles-ci figurait le bâtiment. En effet, la cuma possédait un bâtiment sur un terrain loué... mais aucun bail n'avait été signé. « Il fallait résoudre cela mais on ne pouvait pas faire un nouvel appel de fonds après l'année qui venait de s'écouler, avoue le jeune président. Les adhérents nous ont suivis sur tous les sujets. »

DEUX POSSIBILITÉS

La production d'électricité par



La cuma du Méchet dispose d'un bâtiment de 1 900 m² pour stocker les matériels.

des panneaux photovoltaïques posés sur le toit du bâtiment de 1 900 m² s'est rapidement imposée aux membres du bureau. « Nous avons étudié rapidement la possibilité de construire le bâtiment, d'en être propriétaire, de produire l'électricité et de la vendre, précise-t-il. Mais à la

“ Nous avons beaucoup sollicité les adhérents et tous ont joué le jeu. Nous n'avons perdu personne en chemin. ”

CLÉMENT BARNAY,
PRÉSIDENT DE LA CUMA DU MÉCHET

vue de la tâche qui nous attendait, on a rapidement abandonné. »

Le groupe s'est alors tourné vers une solution commercialisée par la société Irisolaris. Celle-ci installe

l'ossature, la toiture et les panneaux à ses frais. Elle s'occupe aussi des démarches administratives. Le terrassement, le bardage et les clôtures restent néanmoins à la charge de la cuma. « Nous ne produisons pas d'électricité, nous n'en vendons pas, nous avons juste financé le terrain et les à-côtés du bâtiment, explique le président. Nous mettons à disposition gratuitement la surface pendant 30 ans à Irisolaris. À la fin de cette période, le bâtiment nous appartient et nous aurons le choix de garder les panneaux ou de les enlever. » Une construction qui revenait au prix de 50 000 euros amortis sur 40 ans pour que les adhérents ne paient quasiment rien.

RETROUVER DE LA COHÉSION

Une solution qui a ravi tout le monde. « Nous avons sollicité les adhérents de la cuma uniquement pour le terrassement, ajoute-t-il. C'était suffisant. » Avec ce bâtiment, le président espère redonner de la cohésion à son groupe d'agriculteurs après deux années assez difficiles. Ce sera aussi un lieu où ils pourront se croiser, échanger et donner des idées pour relancer les projets et les investissements dans le groupe.



Clément Barnay, président de la cuma du Méchet, et son équipe, ont lancé la construction d'un bâtiment équipé de panneaux photovoltaïques à moindre coût.

En voyant grand, les membres espèrent louer une partie de la surface aux cuma voisines, une manière de rembourser les annuités. Tout comme le trieur à grains qui est arrivé l'année dernière dans la cuma. « *Tout le monde est intéressé par cet outil, fait remarquer Clément Barnay, qui a encore beaucoup de projets en tête. D'ailleurs, nous avons trié plus de grains que prévu.* » Pour ces nouveaux projets, il n'a pas toujours été facile d'impliquer tous les adhérents. « *Pour le bâtiment, par exemple, les agriculteurs n'en voyaient pas l'intérêt puisque la cuma en avait déjà un à disposition, se souvient le président. Mais avec du temps, de la communication et de la pédagogie, nous avons réussi à embarquer tout le monde dans ce projet.* » Le Dina a permis également de mettre le doigt sur les dysfonctionnements et aide le bureau à ne pas réitérer les mêmes erreurs. Il vient également en appui des nouveaux projets. ■



**OBTENEZ
JUSQU'À
80 000€***

DE SUBVENTION
FRANCE 2030

*Jusqu'à 60 000€ si pas de Jeune Agriculteur

SOLUTION D'ALIMENTATION
JEANTIL AUTOMATIC FEEDING

**EMBAUCHEZ UN
ROBOT**

**CONTACTEZ-NOUS
DÈS MAINTENANT !**

GAGNEZ EN RENTABILITÉ !



**OPTIMISEZ
VOTRE CHARGE ET
TEMPS DE TRAVAIL**



**MAÎTRISEZ
VOS RATIONS**



**FAITES
DES ÉCONOMIES
D'ÉNERGIES**



+ **ELEVAGE**



ROBOTS



MÉLANGEUSES



PAILLEUSES

+ **ÉPANDAGE**



TONNES À LISIER



ÉPANDEURS DE FUMIER

+ **TRANSPORT**



REMORQUES



Rue de la tertrais, 35590 L'hermitage

Suivez-nous sur  et 

jeantil.com



Passez à la facture électronique avec CDER

Et découvrez dès maintenant les nombreux avantages que cette évolution numérique peut apporter à votre entreprise.

- CONSEIL AUX CHEFS D'ENTREPRISE
- EXPERTISE COMPTABLE
- DROIT ET FISCALITÉ
- PAIE RH

CDER - 18 Rue Auxerroise
89800 Chablis
www.cder.fr



UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION QUI BOOSTE

À la cuma de Montaigu, située dans le Châtillonnais en Côte-d'Or, l'arrivée d'un méthaniseur dans la région a fait évoluer le groupe, mais à deux vitesses. Reportage.

Par Lucie Debuire

La cuma de Montaigu a dû adapter ses investissements à la demande des adhérents qui produisent du seigle pour la méthanisation, sans oublier ceux qui ne le font pas. Ici, Jérémy Rognon, président de la cuma, à côté d'un broyeur de pierres.



Difficile de savoir si la construction du méthaniseur voisin des agriculteurs de la cuma de Montaigu est une bonne ou une mauvaise chose. Dans tous les cas, on peut dire qu'elle a fait bouger ses 35 adhérents.

Cela a commencé il y a un an avec l'investissement de Dijon céréales et ses partenaires dans un méthaniseur de grande capacité. « Il faut l'équivalent de 5 000 ha de seigle pour l'alimenter, explique Jérémy Rognon, président de la cuma depuis un an. Ce nouveau débouché vient combler l'impasse technique qu'il y a autour de la culture du colza, notre tête d'assolement, en évitant ainsi les problématiques d'altises. »

Par ailleurs, avec la méthanisation, les agriculteurs de Côte-d'Or peuvent implanter une seconde culture au printemps comme du tournesol, de la cameline, de la luzerne ou encore du trèfle.

Pas encore lancée, l'unité de méthanisation devrait commencer à

produire du gaz en février 2024. Les silos sont tout de même remplis. La première récolte de seigle a été bonne mais pas sans conséquences. « Notre cuma doit s'adapter aux nouvelles demandes des adhérents qui produisent pour l'unité de méthanisation, fait remarquer le président qui ne fait pas partie de ce groupe. Ils représentent 60 % de la cuma et la dynamisent. »

UNE ORGANISATION BOUSCULÉE

Il y a d'ailleurs eu l'arrivée de quatre nouveaux adhérents et la réalisation de plusieurs projets. « Nous avons acheté un semoir monograinne supplémentaire, liste le président. C'est un Tempo 6 mètres avec 400 à 500 ha engagés. Le prix de revient devrait avoisiner les 20 et 25 €/ha. Nous avons aussi projeté d'acheter deux bennes de 24 tonnes pour assurer la récolte du seigle, mais aussi un Cultro Horsch qui permet de broyer efficacement les cannes de tournesol, de paille et de colza. »

Enfin, le groupe veut aboutir à l'achat d'un épandeur supplémentaire avec une plus grande capacité et une table horizontale. « Nous avons déjà un épandeur à herissons verticaux, qui est utilisé pour le fumier. Mais avec le digestat que vont réceptionner les adhérents, ils ont besoin d'un débit de chantier important », fait remarquer le président.

Ces nouveaux projets ne sont pas sans répercussions sur l'organisation de la cuma qui s'est depuis scindée en deux. « D'un côté, il y a un groupe d'agriculteurs avec une forte demande vis-à-vis du matériel en commun, avoue Jérémy Rognon. Ils comptent sur le groupe pour investir dans du matériel performant et dimensionné aux nouvelles activités. De l'autre côté, un autre groupe d'agriculteurs, qui n'est pas concerné par la nouvelle activité de méthanisation, freine le dynamisme, car le matériel historique présent convient à ses activités. »

DES PROJETS QUI RASSEMBLENT

L'objectif de cette cuma est que chacun se retrouve dans la gamme de matériel disponible, qu'importe l'activité. D'où l'importance de communiquer, d'équilibrer entre les demandes et propositions de chacun mais, surtout, de laisser du temps à chaque projet pour qu'il trouve sa place au sein de la cuma et de ses 35 adhérents.

Pour tenter de ressouder le groupe, le président a pour projet de construire un bâtiment avec des panneaux photovoltaïques dessus. « C'est une manière de regrouper tout le matériel au même endroit, de se retrouver entre adhérents mais aussi de mieux hiverner et entretenir le matériel. » Un moyen de faire avancer la cuma tout en adaptant son organisation pour toujours faire groupe. ■

VALORISER LA RESSOURCE NATURELLE

La cuma compost 71 s'est lancée dans la valorisation des arbres et arbustes. Si les adhérents ont un grappin, ils n'ont toujours pas de déchiqueteuse... mais le projet est en cours. Reportage.

Par Lucie Debuire

Comme son nom l'indique la cuma départementale Compost 71 dispose du matériel nécessaire pour la gestion et la valorisation des effluents d'élevage. Mais depuis sa création en 2002, une nouvelle activité qui rassemble une bonne partie des agriculteurs de Saône-et-Loire est venue se greffer. Il s'agit de la gestion du bois.

DES RESSOURCES LIGNEUSES

En effet, en 2016, les adhérents font le constat que chacun utilise les services d'entreprises pour réaliser des plaquettes forestières. « *Nous sommes dans une région bocagère avec beaucoup de ressources ligneuses, fait remarquer Jean-Marc Auduc, secrétaire de la cuma. Depuis très longtemps nous essayons de valoriser ce bois pour en faire des plaquettes grâce aux entrepreneurs de la région.* » En 2016, le prix de la paille prend de la valeur pour passer à plus de 100 € la tonne. L'intérêt d'utiliser les plaquettes de bois devient plus rentable. C'est donc en même temps que les adhérents décident d'investir dans leur propre matériel avec l'achat d'un grappin Woodcracker. « *Il nous permet de couper des branches d'un diamètre allant jusqu'à 45 cm, précise-t-il. Pour le transport et la traction de ce grappin, nous avons décidé de faire appel à une ETA.* »

RÉDUIRE LA PÉNIBILITÉ

En effet, celle-ci met à disposition une remorque mais aussi une pel-



Jean-Marc Auduc réalise 700 à 1 000 m³ de plaquettes de bois chaque année grâce à une partie du matériel qui est en cuma.

leteuse pour la traction et un chauffeur qui maîtrise la conduite de cet engin. Au total ce sont près de 400 heures de coupe qui sont réalisées chaque année. « *Pour la facturation, nous avons décidé d'appliquer un forfait de déplacement de 150 €/chantier. Cela correspond au coût moyen de chargement du matériel, comptabilise le secrétaire. Ensuite on facture 135 € HT/heure de coupe.* » Grâce à cet équipement les membres de l'activité peuvent valoriser des arbres et arbustes situés au bord des rivières ou à des endroits difficiles d'accès. « *Notre équipement permet de réduire le risque et la pénibilité de la tâche, on en est très satisfaits, avoue Jean-Marc Auduc. Nous avons d'ailleurs renouvelé notre grappin en changeant de marque cette fois-ci. Nous avons choisi un outil Gallic Solutions qui est fabriqué dans la région.* »

LA MOITIÉ EN CUMA

Après avoir coupé le bois, encore faut-il le déchiqueter pour obtenir des plaquettes. Pour cette tâche, c'est encore une autre organisation qui a été instaurée. « *Avant c'était la cuma de la Nièvre, puis celle de l'Ain qui venaient avec leur matériel déchiqueter notre bois, se souvient Jean-Marc Auduc. En 2020, ces deux cuma avaient beaucoup de volume à travailler et nous avons réduit notre activité avec elles. Sur 14 000 à 15 000 m³ déchiquetés annuellement, seuls 7 000 sont faits par ce biais.* » La cuma Compost 71 a donc décidé

de travailler avec une entreprise privée. Moins onéreuse mais avec plus de difficultés pour réaliser les petits chantiers. « *En moyenne, le coût du chantier revient à 15 €/m³, estime le secrétaire. Mais ce prix peut varier du simple au double selon les volumes à transformer et le type de chantier.* » Pour le chargement des plaquettes, les bennes et les tracteurs sont mis à disposition par les adhérents. Pour autant, la cuma garde en tête l'ambition d'investir dans son propre matériel. Pour cela, il faut compter environ 500 000 € (broyeur, tracteur de 300 ch inclus). Un montant exorbitant qui freine le groupe. Toutefois, il semblerait que le PSN (plan stratégique national) propose des subventions. Celles-ci pourraient permettre de passer le pas. ■

DES DÉBOUCHÉS TOUS AZIMUTS

Les plaquettes de bois ont une réelle utilité. À l'image de Jean-Marc Auduc et ses associés. Eux produisent entre 700 et 1 000 m³ de plaquettes par an. La moitié est destinée au chauffage de leurs poulaillers mais aussi des huit structures de la commune de Poisson. Pour cela, il faut du bois de qualité.

Le reste est utilisé en litière pour les bovins. « On estime que 4 m³ de plaquettes équivaut à une tonne de paille, explique l'agriculteur. Avant l'arrivée des bovins, on met 15 cm de bois en plaquettes et toutes les semaines on en ajoute 5 cm. Entre-temps, on dispose de la paille. » Il estime faire une économie de 50 % de paille avec ce système de litière. Plus sèche, elle se tient mieux et est plus facile à composter. ■

BIOGAZ, LE NOUVEAU CARBURANT ?

À Andelnans, dans le Territoire de Belfort, Christian Peterschmitt et ses deux associés ont vu un nouveau type de tracteur dans la cour de leur ferme et de l'unité de méthanisation : un T6 Méthane Power. En phase de test, l'idée serait de remplacer le GNR par du biogaz.

Par Lucie Debuire



Dans le Territoire de Belfort, trois agriculteurs associés testent une nouvelle source d'énergie pour alimenter leur tracteur : le biogaz. Grâce à leur unité de méthanisation à proximité, Christian Peterschmitt et ses associés peuvent conduire depuis plus d'un an et demi un tracteur au gaz. C'est le prototype de la marque New Holland, un T6 de 130 ch. Avec plus de 500 heures au compteur, l'agriculteur donne son avis : « *Le gros problème de ce tracteur, c'est son autonomie. Pour un travail du sol, il faut compter 4 heures. Pour du transport en bennes, bétailières ou plateaux, elle peut être de 6 à 7 heures.* » En raison de sa puissance et de cette autonomie, le tracteur est souvent attelé devant la faneuse. Car les trois polyculteurs éleveurs savent qu'ils sont à proximité de leur station de biogaz et qu'ils peuvent y revenir facilement. Si le tractoriste a tenté d'améliorer l'autonomie de ce tracteur en

ajoutant des bombonnes à l'avant, à l'usage, ce n'est pas l'idéal.

ÉTUDIÉ SOUS TOUTES LES COUTURES

« *On n'a plus de relevage avant, ni la possibilité d'atteler un chargeur frontal. À cela s'ajoute le manque de maniabilité. Il m'est impossible de l'utiliser avec mon bol pailleur car le tracteur est trop large dans les allées lorsque je fais demi-tour.* », regrette Christian Peterschmitt, qui imagine comme solution une bombonne de recharge nomade. « *Ou pour l'utilisation du télescopique qui a plus vocation à rester dans la ferme ?* » Suivi par la frcuma de Bourgogne-Franche-Comté et la fncuma, le test doit encore se poursuivre 2 ans. « *L'objectif de cette étude est de savoir si le gaz pourrait être un bon substituant au GNR, explique Fabrice Maitrot, conseiller agroéquipement à la frcuma. Pour cela, nous essayons de récupérer le maximum de données selon les usages. Nous avons placé des boîtiers connectés sur trois*

Les bombonnes de recharge de biogaz à l'avant du tracteur le rendent moins maniable.

Pendant 3 ans, la frcuma Bourgogne-Franche-Comté et la fncuma vont analyser les données d'utilisation du tracteur T6 Méthane Power.

outils les plus souvent tractés et nous allons nous adosser sur les données de télémétrie du tracteur selon son activité. Comme la consommation de carburant, la température du moteur ou encore le temps d'utilisation. »

L'AVENIR ?

Hormis l'autonomie limitée du tracteur, Christian Peterschmitt estime qu'il n'y a pas de différences notables avec un tracteur au GNR. La fiabilité et l'entretien restent identiques. Toutefois, le gaz comme carburant semble avoir des limites selon lui. « *D'abord, le coût de l'achat du tracteur est 10 % plus élevé, annonce-t-il. Ensuite la méthanisation et les stations de bioGNV sont encore trop rares pour avoir un maillage du territoire nécessaire au développement de ce carburant. En revanche, le prix du carburant est moins élevé. Nous l'estimons à 400 € / 1 000 l. Ça reste tout de même un budget.* » Et de préciser que si les producteurs de biogaz ne testent pas ce tracteur, personne ne pourra le faire. ■



- Panneaux Sandwich
- Panneaux de Bardage
- Tôles de Couverture
- Panneaux Tuiles
- Clôtures




LE PRO DE LA TÔLE

58310 Arquian • 03 86 39 70 94
sarlbecker@orange.fr

58800 Corbigny • 03 86 20 19 66
becker.freres@orange.fr

WWW.BECKERFRERES.COM

LA MÉTHANISATION OFFRE PLUSIEURS SOURCES D'ÉNERGIE

Associés en Gaec, Sven et Jan Bogerman exploitent des grandes cultures et élèvent 200 vaches laitières. Contraints de stocker leur fumier en bout de champ, ils ont choisi d'investir dans une unité de méthanisation de 250 kWh afin de pouvoir gérer leurs effluents d'élevage en continu et ainsi mieux les valoriser.

Par Julie Guichon



À l'origine du projet, il y a plus d'un an, nous voulions investir dans une unité de méthanisation pour mieux valoriser nos fumiers, expliquent Sven et Jan Bogerman, gérants du Gaec des Picards à Annay, dans la Nièvre. Nous nous sommes ensuite aperçus que cette installation facilitait aussi la gestion de nos curages et de nos fumiers au fil de l'année. »

Leur unité de méthanisation s'est alors un peu transformée et accueille dorénavant d'autres intrants comme des bio-déchets et des Cive (cultures intermédiaires à vocation énergétique). Les deux frères Bogerman adhèrent à la cuma de la région de Cosne-sur-Loire. Avec une trentaine d'autres adhérents, ils mettent en commun leurs travaux pour la partie traction, pulvérisation et fenaison. « Grâce à la cuma, nous profitons d'équipements que nous utilisons pour la méthanisation, précisent les agriculteurs. Cette organisation collective participe à l'élaboration de projets. » Pour produire les 250 kWh d'électricité en cogénération, revendus en totalité, la ration quotidienne du méthaniseur se compose comme suit : 15 tonnes de lisier, 7,5 tonnes de fumier et 7,5 tonnes d'ensilage de Cive ou de déchets. Sur cet atelier, Sven et Jan Bogerman sont

autonomes à 75 %. Pour compléter leurs besoins, ils récupèrent du fumier issu de deux exploitations voisines. Avant la mise en service de l'unité de méthanisation et à la suite de l'agrandissement du cheptel laitier, les deux agriculteurs ont revu leur assolement et augmenté leur sole de maïs. Ainsi, ils peuvent produire davantage de cultures intermédiaires. Celles-ci sont dédiées à la méthanisation et assurent une partie de la ration quotidienne du digesteur, en plus des différentes opportunités qui leur sont offertes (issues de céréales ou autres matières en provenance d'exploitations voisines).

La chaleur produite par le méthaniseur est en grande partie utilisée pour le séchoir à plat et valorisée au sein de l'atelier de traite (production d'eau chaude, chauffage, nurserie, etc.). Dans les années à venir, Sven et Jan Bogerman espèrent utiliser cette chaleur pour chauffer leur propre maison.

10 000 EUROS D'ÉCONOMIE

À l'issue la première année de méthanisation, le Gaec des Picards a récupéré 10 000 m³ de digestat, composés de 80 unités d'azote, sous forme

L'installation de 250 kWh permet de valoriser les effluents organiques et les cultures dédiées produites sur l'exploitation.

Sven et Jan Bogerman investissent dans les énergies renouvelables.

organique (50 %) et ammoniacale (50 %). « L'azote étant libéré plus vite, le digestat doit être apporté au plus près des besoins de la plante, soulignent les deux agriculteurs. Ainsi, il est mieux valorisé. Nous réalisons une économie d'engrais minéraux estimée à 10 000 €/par an. » Les frères Bogerman ont investi dans un pendillard pour que la répartition et le dosage du digestat soient plus homogènes au sein de la parcelle. Ce produit résiduel organique présente de nombreux avantages en comparaison du fumier. Son absence d'odeur et le volume produit permettent de fertiliser davantage de surface ■

INTÉGRER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR L'EXPLOITATION

Le Gaec des Picards a investi 3,1 M€ dans son projet de méthanisation, qui inclut la construction d'un bâtiment photovoltaïque, d'une production de 100 kWhr servant au stockage des intrants pour la méthanisation. Il a perçu une subvention de 450 000 €, financée par le conseil régional et l'Ademe. Le Gaec projette d'investir dans deux autres bâtiments photovoltaïques de 350 et 100 kWh. ■

A LONG WAY TOGETHER



AGRIMAX FORCE

Quelles que soient vos exigences, AGRIMAX FORCE est votre meilleur allié pour les tâches de travail du sol et de transport effectuées avec des tracteurs de grande puissance. Grâce à sa technologie IF, ce pneu radial peut transporter de lourdes charges avec une pression de gonflage inférieure à celle d'un pneu standard, ce qui réduit le tassement du sol et garantit une excellente traction. Le pneu AGRIMAX FORCE est également doté d'un bourrelet spécial renforcé qui contribue à prolonger son cycle de vie, assurant d'excellentes performances même à grande vitesse tout en réduisant la consommation de carburant.

AGRIMAX FORCE est la réponse de BKT en termes de productivité et de résistance pour les tracteurs de grande puissance.



Discover the
BKT Radial France

IMPORTATEUR POUR LA FRANCE

STERENN
PNEUMATIQUES

STERENN Pneumatiques
24 de la Moze - 70550 SCEY SUR SAÛNE
Tel : 0384929000
Fax : 0384907303
cont@sterennpneumatiques.com

CUMA
PARTENAIRE
CUMA FRANCE 2023

BKT

GROWING TOGETHER



bkt-tires.com

Phyt'attitude

Signalez-nous vos symptômes



Irritations, maux de tête, vertiges, nausées... peuvent être des signes annonciateurs d'une intoxication due aux produits phytosanitaires.

Phyt'attitude est un réseau de toxicovigilance en agriculture, piloté par l'ensemble des services de Santé Sécurité au Travail de la MSA, qui recense, analyse et valide les informations sur les intoxications survenues lors de l'utilisation professionnelle de produits phytosanitaires.

**Vous avez été intoxiqué(e) suite à l'utilisation ou au contact de produits phytosanitaires ?
Votre témoignage est essentiel !**

Signalez vos symptômes à **Phyt'attitude** en appelant le n° vert :

0 800 887 887

(service et appel gratuits)

ou en contactant directement

le service **Santé Sécurité au Travail** de la **MSA Bourgogne** :

Soit par téléphone : **03 80 63 23 13** (Côte-d'Or et Yonne) / **03 85 39 51 92** (Nièvre et Saône-et-Loire)

Soit par mail en scannant le QRcode ci-dessous :



Vous bénéficiez d'un entretien et une étude des circonstances d'exposition aux produits phytosanitaires est menée. Ces informations, anonymes, sont ensuite transmises pour expertise toxicologique et les résultats vous sont communiqués. L'ensemble des témoignages, ainsi collectés, contribue à enrichir la base nationale de connaissances sur le risque chimique et donne à la MSA, les moyens de participer à la recherche dans ce domaine en étant force de propositions auprès des Pouvoirs Publics.

Attention, Phyt'attitude n'est pas un service d'urgence !

En cas de malaise ou d'intoxication, contactez votre médecin traitant, le centre anti-poison ou le 15.



L'essentiel & plus encore